

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-François-de-Sales

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Renaud Blanchette de la susdite municipalité,

Qu'en raison des circonstances exceptionnelles (Coronavirus), la Municipalité de Saint-François-de-Sales informe la population que lors de la prochaine séance du conseil qui sera tenue le lundi 07 décembre 2020 à 19heure à la salle communautaire, le conseil siégera à huis-clos;

Que le public ne sera pas admis au cours des prochaines séances et que ce dernier est invité à poser leurs questions par courriel au : dg@st-francois.ca

Ou par téléphone au : 418-348-6736, poste 5201;

Et ce, préalablement.

DONNÉ à Saint-François-de-Sales ce 01^e jour de décembre deux mille vingt.


Renaud Blanchette

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 335)

Je, soussigné, Renaud Blanchette résidant à Saint-François-de-Sales certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 11h et 12h heures, le 1^e jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 31^e jour de mars deux mille vingt.


Renaud Blanchette
Directeur-général